

La Jaune et la Rouge

Polytechnique

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 DÉCEMBRE 2017

Étaient présents : DALIMIER L. (65) • ROGER P. (65) • HUET M. (67) • RANQUE D. (70) • BERNARD-GÉLY A. (74) • FREROT A. (77) • ZARROUATI O. (77) • LAURENT C. (82) • LHERMITTE H. (83) • ANGLES B. (84) • POMMELLET P.-É. (84) • VALENTINY M. (84) • DUTHU B. (85) • VOISIN J.-B. (88) • HEYDEMANN C. (94) • DANIEL L. (96) • PLOQUIN X. (07) • IOOSS N. (2010) • BÉGON-LOURS J.-P. (62) • GERONDEAU C. (57) • STIERLÉ Y. (65) • DEMAY Y. (77).

Membres excusés ayant donné pouvoir : PRINGUET P. (69) • LAHOUD M. (83) • MIESZALA J.-C. (85) • GONTHIER A. (2012).

Point 1 de l'ordre du jour

Le procès-verbal du conseil d'administration du septembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Point 2 de l'ordre du jour : plan stratégique de l'X et pôle NewUni

Après les décisions du Président de la République, annoncées lors de son discours sur le plateau de Saclay, l'enjeu principal est de progresser rapidement dans la construction du pôle NewUni.

Bruno Angles (84) informe le conseil de ce que, la veille, le conseil d'administration de AgroParisTech a voté. Une majorité s'est prononcée en faveur du pôle université Paris-Saclay.

Concernant HEC, aucun choix n'a encore été annoncé. Cependant, il y a eu des contacts multiples et il semble qu'une orientation positive se dégage. Bruno Angles indique qu'il a exprimé le souhait d'une annonce la plus rapide possible. L'idéal serait que le conseil d'administration d'HEC qui est prévu le 15 décembre décide une orientation conduisant à rejoindre NewUni. Si la décision ne peut pas être prise dès le 15 décembre, une date relativement tôt en 2018 est très souhaitable. Bruno Angles considère qu'il est de l'intérêt des membres actuels de NewUni comme de celui d'HEC qu'HEC rejoigne NewUni comme membre de plein droit.

Plusieurs membres du conseil s'inquiètent d'un éventuel impact négatif sur la dynamique de construction de NewUni qui pourrait résulter de l'arrivée à échéance, début juillet 2018, du mandat du président Jacques Biot (71).

Bruno Angles souligne que la fin du mandat en cours est un fait important qui est pris en compte par le ministère de tutelle. Il a la conviction que le nécessaire sera fait pour que cette situation n'entraîne pas un retard dans le projet NewUni.

Point 3 de l'ordre du jour : mise en œuvre de la charte X-AX-FX

Bruno Angles affirme son attachement à la bonne mise en œuvre de la charte qui vient d'être signée. À son niveau, ce qui est prévu par la charte est en cours de réalisation, et il demande que ce soit vrai pour l'ensemble de la charte.

En particulier, l'article sur la gouvernance prévoit que l'AX proposera un siège à son conseil d'administration pour le président de l'École polytechnique à l'occasion d'une évolution prochaine des statuts.

Il conviendrait donc d'entreprendre les démarches pour une telle évolution des statuts.

Après discussion, il est décidé de créer une commission *ad hoc* pour préparer un projet de modification des statuts.

La création de cette commission est approuvée à l'unanimité. Olivier Zarrouati (77) la présidera et Laurent Dalimier (65) et Hortense Lhermitte (83) en seront membres. Nota : Laurent Billès-Garabédian (83) et Pierre Seguin (73) ont rejoint la commission. Un point devra être fait au prochain conseil, avec un objectif de finalisation de la proposition pour le conseil d'avril, ce qui permet de proposer ces modifications pour la prochaine assemblée générale, à l'été.

Point 4 de l'ordre du jour : rénovation informatique, point de situation

Yves Demay (77) fait un point d'avancement du projet.

Les travaux informatiques pour permettre une authentification informatique avec les identifiants et mots de passe actuels de .org ont pris plus de temps qu'initialement prévu. À la date du conseil, les tests sont positifs et l'aboutissement complet est imminent.

Pour la base de données, le processus de fusion des bases AX et .org est très avancé, et l'intégration du résultat dans le nouveau site devrait être réalisée avant mi-décembre.

Enfin, il reste des travaux de rédaction de pages du site à réaliser.

Le projet est suivi attentivement par le comité mixte avec .org et, compte tenu de l'avancement, des travaux restant à finaliser et des

tests déjà effectués, Yves Demay considère que le site offrira, à la fin 2017, un cœur de fonctions qui méritera cette mise en service et constituera une avancée importante pour l'informatique de l'AX. Bien entendu, après mise en service, le site continuera à progresser, en particulier avec la création progressive par les groupes de leurs propres pages et l'utilisation des services offerts.

Laurent Dalimier explique qu'il a pu tester le futur site, et qu'il considère qu'il s'agit d'un outil puissant qui permettra d'avoir une informatique beaucoup plus satisfaisante que la situation actuelle. Il reste du travail à réaliser et des évolutions à obtenir pour que l'outil réponde pratiquement totalement aux demandes, mais le projet est en bonne voie. De plus, Laurent Dalimier souligne qu'il faut déterminer une politique vis-à-vis des groupes qui pourront utiliser l'outil.

Il y a un contraste entre deux philosophies : d'un côté une ouverture complète, de l'autre une régulation.

Laurent Dalimier considère qu'on ne peut pas écarter les groupes non agréés qui bénéficient des services de .org, mais que pour autant, il faut faire une différence entre les groupes agréés et les groupes non agréés. Laurent Dalimier préconise de consolider et valider la charte d'agrément des groupes. Dès lors, les groupes agréés devront bénéficier d'un avantage par rapport à un groupe non agréé. Laurent Dalimier estime que des services avancés du site (par exemple des services de géolocalisation) doivent être réservés aux groupes agréés.

Jean-Baptiste Voisin (88) souligne que la réputation de l'AX sera engagée par le site. Il est donc nécessaire de bien distinguer entre agréé et non agréé et de réserver l'usage de la marque aux groupes agréés.

Hortense Lhermitte demande si le site est conçu pour respecter le règlement général de protection des données personnelles qui entre en vigueur fin mai 2018. Yves Demay répond que cette question est bien prise en compte. Une personne dédiée vient de rejoindre la société qui nous fournit le site. Un premier diagnostic montre que les éléments fondamentaux sont en place pour satisfaire le règlement dès l'entrée en vigueur le 25 mai. Laurent Daniel (96) souligne que le dîner des présidents de groupe serait un bon moyen de bien cadrer la question des agréments.

Philippe Roger (65) espère que la possibilité

de monter un groupe non agréé subsistera. Bruno Angles conclut en disant que les groupes non agréés qui utilisent les services de .org doivent continuer à bénéficier d'un service, mais que la distinction entre agréé et non agréé doit être parfaitement visible sur le site ax.polytechnique.org.

Par ailleurs, le conseil note l'avancement positif, recommande de ne pas chercher à démarrer trop vite, et estime nécessaire une phase de test avec un panel élargi.

Point 5 de l'ordre du jour : bilan des objectifs 2017 de la délégation générale et objectifs 2018

Yves Demay reprend l'ensemble des objectifs qui avaient été fixés début 2017.

Tous les objectifs sont atteints, sauf l'objectif de nombre de cotisants.

Cet objectif souffre d'un écart dû au changement du mode de cotisation des élèves. Jusqu'en 2016, les élèves étaient considérés comme tous cotisants, la cotisation étant versée globalement par la Kès. Le conseil a choisi, en 2016 pour 2017, de modifier cette façon de faire, et, en 2017, il aurait fallu des cotisations individuelles, ce qui n'a pas été le cas. Yves Demay explique qu'il était nécessaire de travailler, en premier lieu sur la présence de l'AX à l'École, et il estime que, avec la présence depuis octobre, et la mise en place du « mentoring jeune », les conditions nécessaires à un plan de cotisations sont réunies.

Le conseil approuve les propositions d'objectifs 2018, insiste sur l'importance de l'objectif en nombre de cotisants et sur le fait que cet objectif ne peut être atteint sans un plan d'action solide. Une proposition pour ce plan d'action sera présentée au prochain conseil.

Point 6 de l'ordre du jour : budget 2018

Pierre-Éric Pommellet (84) présente les grandes lignes du projet de budget soumis au conseil et qui fait l'objet d'une fiche dans le dossier du conseil. Il expose que le budget proposé lui paraît réaliste que ce soit pour les prévisions de recettes ou pour les dépenses, que l'équilibre global est fragile, et que la croissance régulière des dépenses et provisions au titre de la solidarité pose question.

Yves Demay détaille certains éléments du tableau de budget pour permettre une meilleure compréhension.

Laurent Dalimier exprime sa satisfaction de

noter que le projet de budget 2018 prévoit un retour à l'équilibre du Bal.

Hortense Lhermitte confirme que le budget, construit largement par destination, est un document de référence pour la gestion bien différent des documents comptables (bilan, compte de résultat).

Chrystel Heydemann (94) estime normale une montée du coût du digital et souligne que c'est le cas général.

Pierre-Éric Pommellet réaffirme sa préoccupation face à l'augmentation du montant des provisions pour les prêts de la Caisse de secours.

Yves Stierlé (65) explique que, effectivement, la Caisse de secours est sollicitée pour des situations difficiles de fin de carrière. Par rapport à la situation connue il y a quelques années, on observe un plus grand nombre de camarades de plus de 50 ans qui traversent une crise de parcours professionnel. Cela pèse sur les besoins financiers pour la Caisse. Pour faire face à cette évolution, il apparaît important d'avoir une action de prévention. Une démarche est en cours pour tester un outil informatique qui pourrait être mis à disposition. Ce logiciel permet à chacune et chacun de faire une analyse individuelle de ses atouts et limites, et sans doute, d'avoir une approche réaliste de son employabilité. Quelques camarades ont accepté de faire le test et les retours sont positifs.

À la question du nombre de dossiers en cours, Yves Stierlé répond qu'il y a 230 dossiers et que tous n'ont pas le même niveau de difficulté et de poids financier.

Michel Huet (67) dit qu'il comprend la préoccupation exprimée par le trésorier, que néanmoins la Caisse de secours est une vocation majeure de l'AX et que, face à des situations difficiles, la Caisse de secours cherche des solutions réalistes, sans excès de dépenses. Il indique qu'il faudra, peut-être, avoir une réflexion sur une limite absolue des dépenses. Bruno Angles demande que le comité des risques regarde la situation, examine les pratiques de la Caisse et formule d'éventuelles recommandations.

Après ces discussions, le budget est soumis au vote du conseil et approuvé à l'unanimité.

Point 7 de l'ordre du jour : répertoire des représentants d'intérêts

Bruno Angles expose la situation : une des dispositions de la loi dite « Sapin 2 » est

une obligation de déclaration pour les organismes qui représentent des intérêts. Ceux-ci sont définis par leurs interventions auprès des pouvoirs publics afin d'influer sur une décision ou une disposition réglementaire ou législative.

La question se pose de savoir si l'AX est un représentant d'intérêts, au sens de la loi, et donc devrait être inscrit sur le répertoire.

L'organisation et l'activité de l'AX au regard des critères définis dans les décrets d'application ont été analysées. M^e Gosset-Grainville, avocat à la Cour, a remis, *pro bono*, un avis juridique motivé. Il apparaît que l'AX n'est pas un représentant d'intérêts car le nombre de dossiers différents et le nombre d'interventions individuelles n'atteignent pas le seuil qui a été défini.

Le conseil décide, à l'unanimité que, au vu de cette situation, il n'y a pas lieu de procéder à une déclaration.

Bruno Angles demande la mise en place d'un outil de monitoring pour être en mesure de bien connaître la situation de l'AX en regard du seuil.

Point 8 de l'ordre du jour : commission internationale

Marc Valentiny (84) a été récemment nommé président de la commission internationale. Il informe le conseil de son diagnostic et de la méthode de travail qu'il veut suivre. Marc Valentiny constate l'importance croissante de l'international pour l'AX, et, en même temps, une situation peu satisfaisante de l'AX qui a peu de valeur ajoutée,

et des ressources dédiées très limitées. En tenant compte des difficultés structurelles (nombre de membres, hétérogénéité des filières...), et en s'inspirant des meilleures pratiques des grandes universités dans le monde, Marc Valentiny esquisse plusieurs pistes à explorer et valider pour redresser la situation.

Pour cela, il veut réaliser un état des lieux quantitatif et mener des entretiens plus complets avec les parties prenantes, avant de proposer des actions. Marc Valentiny souligne qu'il faudra, certainement, que l'AX consente à consacrer plus de ressources pour l'international.

Bruno Angles conclut la séance du conseil en rappelant les prochains événements. ■

CARNET POLYTECHNICIEN

■ 1944

Décès de Lucien Toche le 4.12.2017.

■ 1945

Décès de Pierre Amstutz le 10.1.2018.

■ 1951

Décès d'Alain Grill le 27.10.2017.

■ 1956

Décès de Raymond Vilain le 26.1.2018.

■ 1962

Décès de Jean-Paul Stril le 3.1.2018.

■ 1980

Éric Bellaïche fait part du décès de son père, Gérard Bellaïche, le 29.1.2018.

■ 2017

Décès de Youssef Mehrez le 4.2.2018.

Toutes les annonces pour le Carnet polytechnicien doivent être adressées au Service de l'Annuaire :

AX, Service de l'Annuaire
5, rue Descartes, 75005 Paris
annuaire@ax.polytechnique.org

Les annonces sont gratuites.

CARNET PROFESSIONNEL

En partenariat avec



71 Vincent Chaillou est nommé président d'ID4CAR.

82 Serge Lafon est nommé directeur, lignes business Mines, Hors route, 2 roues, avions et régions Amériques du Groupe Michelin.

83 Jacques Veyrat est nommé senior advisor de KKR France.

87 Bruno Even est nommé chief executive officer d'Airbus Helicopters et membre du comité exécutif d'Airbus.

87 Romain Waller est nommé directeur général de la business unit Cybersécurité d'Engineering Réseaux Communications (ERCOM).

92 Jean-Marie Hubert est nommé directeur de la transformation d'Engie Cofely.

97 Stéphanie Besnier est nommée directeur associé de Wendel.

97 Anne Derégnaucourt est nommée directeur de l'immobilier France de DomusVi.

98 Florence Verzelen est nommée directeur général adjoint, industries, marketing, affaires internationales et communication de Dassault Systèmes.

99 Stéphane Delpeyroux est nommé directeur général et directeur des affaires publiques d'ArcelorMittal France.

00 Bruno Rias est nommé vice-président & general manager de Faurecia commercial vehicle emissions.

02 Mélanie Goffin est nommée directeur finances, achats et contrats d'Île-de-France Mobilités.

04 Pierre-Édouard Batard est nommé directeur général adjoint de la Confédération nationale du Crédit mutuel (CNCM).

06 Olivier Froment est nommé associate de Deutsche Bank France.

ANNONCEZ VOTRE NOMINATION & COMMUNIQUEZ SUR VOTRE POSTE

sur tiny.cc/Nomi ou nominat.fr rubrique « Nos solutions / Communiquez sur votre poste »

